

Présents : tous les membres en exercice, sauf :

Absents : GUINARD Sylviane, PEUGET Magali.

Absents excusés : GUICHON Gilles (est appelée à siéger BLADE Anne), HUSSON Gérald (est appelée à siéger GRAND Anne Marie), JAILLET Bernard, RODIA Christophe, PRUDENT Sandrine (donne pouvoir à MAS Laurence), MOREL Denis (est appelé à siéger MONNERET Bertrand), RIGAUD Alain (donne pouvoir à MARGUET René).

Secrétaire de séance : BROCARD Jean-Pierre

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu du conseil communautaire du 8 février 2018

2. Délégation d'attribution : décisions du Bureau

3. Finances

- *Présentation et vote des Comptes Administratifs 2017*
 - Budget Général
 - Musée du Jouet
 - Spanc Eau & Assainissement
 - ZI Sous la Combe
 - ZA En Gezon
 - ZA La Clavelière
 - ZA Les Quarrés
 - ZA En Pont
- *Présentation et approbation des Comptes de Gestion 2017*
- *Présentation et vote des Budgets Primitifs 2018*
 - Budget Général
 - Musée du Jouet
 - Spanc Eau & Assainissement
 - ZI Sous la Combe
 - ZA En Gezon
 - ZA La Clavelière
 - ZA Les Quarrés
 - ZA En Pont
- *Affectation du résultat 2017*
- *Vote des taux de fiscalité 2018*
- *Ordures ménagères : taux 2018*
- *Subventions aux associations*

- *Vote des 17 Pactes fiscaux et financiers de solidarité*

4. Développement économique et mutualisation

- *Plateforme Technologique TecBois : convention*
- *Aide à l'immobilier d'entreprise*

5. Tourisme, Commerce et patrimoine

- *Modification du tarif du guide de randonnées « Le Jura à pied »*
- *Modification délibération tarif ventes OT*

6. Services à la population et CIAS

- *Projet régional de santé 2018-2022 de l'ARS*

7. Environnement et PNR

- *CPIE du Haut-Jura : convention*
- *Chaudière bois granulés*

8. Personnel

- *Créations de postes*
- *Mise à jour du tableau des effectifs*

9. Vie Associative et Sportive

- *OPH du Jura : hébergement des apprenants*

Guy Morel souhaite la bienvenue à toutes et tous.

Le Président souhaite également la bienvenue à l'ensemble du conseil communautaire, la presse, les agents de Jura Sud, il précise que ce conseil sera consacré en plus grosse partie aux votes des Comptes Administratifs 2017 et des Budgets Primitifs 2018 (envoyés par voie postale).

Il tient à remercier également Charlotte MINOTTI, Estelle ROLAND, les élus qui ont fournis un travail conséquent pour l'élaboration des budgets et l'élaboration des pactes financiers et fiscaux de solidarité. Il remercie les secrétaires de mairies et les maires des communes pour leur accueil concernant les réunions de préparation du Pacte financier et fiscal de solidarité.

Pascal GAROFALO précise qu'il y a eu depuis le dernier conseil communautaire du 8 février 2018, 3 réunions de bureau, 3 réunions des services, 1 commission des maires et 4 réunions de commissions.

Le Président ajoute que les comptes rendus des commissions suivantes ont été envoyés par mail :

- ♦ Environnement et PNR HAUT-JURA : 6 mars 2018
- ♦ Développement économique et mutualisation : 23 janvier et du 20 mars 2018
- ♦ Tourisme, Commerce et Patrimoine : 1^{er} février 2018
- ♦ Service à la population et CIAS : 17 janvier 2018
- ♦ Culture et communication : 1^{er} mars 2018

Le compte-rendu de la commission Service à la population et CIAS du 4 avril 2018 est en cours d'élaboration et sera envoyé ultérieurement.

Le Président présente les différentes excuses.

Il propose à Jean Pierre BROCARD d'être le secrétaire de séance ; celui-ci accepte.

Cindy CONCLOIS procède à l'appel. Le quorum étant atteint, Le Président propose à ses collègues d'aborder l'ordre du jour.

1. Approbation du compte-rendu du conseil communautaire du 8 février 2018

Il convient d'approuver le compte-rendu du 8 février 2018, validé par Mr Célestin CAPELLI, secrétaire de séance lors de la dernière réunion.

Résultat des votes : 29 pour - 0 contre - 0 abstention

2. Délégation d'attribution : décision du Président et du Bureau :

Pascal GAROFALO procède à la lecture des décisions de Bureau qu'il y a eu depuis le conseil communautaire du 8 février 2018 :

- **DB N°002/2018** : mission d'assistance à la gestion - KPMG
- **DB N°003/2018** : mission d'assistance à la recherche de subvention - SELFORME

3. Finances

Le Président explique ce que représentent les Comptes Administratifs.

● Présentation et vote des Comptes Administratifs 2017

Résultat des votes : 28 pour - 0 contre - 0 abstention

Le compte administratif est une photographie des finances de la Collectivité au 31 décembre de l'année mais également :

- Le rapprochement entre les prévisions inscrites votées et les réalisations effectives en dépenses et en recettes : Dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement réelles,
- L'ajout des reports attendus avec certitude en investissement,
- La présentation des résultats comptables de l'exercice.

➤ ANALYSE GLOBALE

Résultats 2017 :

- Excédent de fonctionnement =	623 783.24 €
- Excédent d'Investissement =	39 880.23 €
- RAR d'Investissement =	- 619 587.00 €
○ Résultat global =	44 076.47 €

FONCTIONNEMENT

Total des dépenses réelles de fonctionnement =	5 074 921.69 €
Total des recettes réelles de fonctionnement =	5 698 704.93 €

INVESTISSEMENT

Total des dépenses réelles d'Investissement =	2 396 161.20 €
Dont Déficit reporté 2016 =	1 003 597.39 €
Total des recettes réelles d'Investissement =	2 436 041.43 €
Dont l'emprunt réalisé =	1 500 000.00 €

CAF BRUTE =	623 783.24 €
CAF NETTE =	157 749.69 €
Annuité de la dette =	623 952.53 € (K emprunt = 466 033.55 € + Int = 157 918.98 €)
Encours de la dette =	5 618 605.29 €
TAUX D'ENDETTEMENT =	10.95 %
TAUX D'AUTOFINANCEMENT =	10.95 %
RATIO DE DÉSENDETTEMENT =	9.01 années

Le budget primitif 2017 a été voté avec une augmentation de la pression fiscale globale de 254 887.00 €.

	Anciens taux	Taux votés	Produit attendu 2017	Produit perçu 2017
TH	13.56%	14.92%	106 164.00 €	110 161.00 €
TFB	3.98%	4.38%	37 431.00 €	37 937.00 €
TFNB	8.83%	9.71%	3 067.00 €	3 068.00 €
CFE	21.06%	22.39%	101 705.00 €	130 721.00 €
TOTAL			248 366.00 €	254 887.00 €

Le montant global des réalisations pour les 8 comptes administratifs 2017, les 2 sections confondues, est de :

	TOTAL	RÉELLES	ORDRES
DÉPENSES	10 494 292.07 €	8 723 071.20	1 771 220.87
RECETTES	10 990 570.28 €	9 219 349.41	1 771 220.87
RÉSULTAT	496 278.21 €		
REPORT	-636 187.00 €		
DÉFICIT GLOBAL	-139 908.79 €		

Rappel : Depuis 2015, le budget général absorbe l'ensemble des déficits des budgets annexes en abondant d'une participation. En 2017, le budget général a abondé les budgets annexes suivants :

- BP ZA Les Quarrés pour un montant de 5 051.00 €,
- BP Musée du Jouet pour un montant de 263 591.41 €,

Ainsi, le budget général supporte l'ensemble des déficits des budgets annexes.

Le budget général supporte également l'apport en trésorerie du budget SPANC Eau & Assainissement. Cet apport est abondé en dépenses d'investissement et s'élève en 2017 à 76 000.00 €.

Dans le respect du contrôle de la Chambre Régionale des Comptes en 2015, le budget 2017 a été élaboré de manière sincère et réelle en dépenses et en recettes, seules les inscriptions budgétaires connues ont été inscrites.

On constate **un déficit global des budgets annexes de 139 908.79 €** (il comprend les participations d'équilibre aux budgets annexes, l'abondement au déficit du Musée du Jouet et le report d'investissement).

Un excédent d'investissement est constaté et s'élève à **39 880.23 €** (le déficit reporté 2016 s'élevait à 1 003 597.39 €).

Un emprunt a été réalisé pour un montant de 1 500 000.00 €.

L'autofinancement de fonctionnement est de **623 783.24 €**, soit 11%. Ce taux est plus confortable que celui réalisé en 2016 (193 078.88 €) ! Cet autofinancement qui s'affecte en investissement au BP 2018 couvrira le déficit d'investissement et ses restes à réaliser soit la somme de **-579 706.77 €** (Excédent d'investissement = 39 880.23 € + RAR d'investissement = -619 587.00 €).

Il faut rappeler que, outre les baisses des dotations connues dues à la contribution du redressement des finances publiques, le budget 2017 a continué de supporter les écritures d'amortissement non réalisées les années antérieures. **Le montant de ces amortissements s'élève 194 710.84 €.**

➤ DETTE 2017

Le taux d'endettement est de 10.95% et avec l'autofinancement (623 783.24 €), la capacité de remboursement du capital restant dû au 31/12/2017 est de 9 ans. Le capital restant dû au 31/12/2017 est de 5 618 605.29 €.

Pour rappel, aucun emprunt n'avait été réalisée en 2016, 2015 et 2014.

	INTERETS	CAPITAL	TOTAL
BUDGET GÉNÉRAL	157 918.98 €	466 033.55 €	623 952.53 €
BUDGET ZA GD GIZON	2 905.39 €	14 172.66 €	17 078.05 €
TOTAL	160 824.37 €	480 206.80 €	641 030.58 €

➤ LIGNE DE TRÉSORERIE

Au 1^{er} janvier 2017, 2 lignes de trésorerie étaient en cours :

- La Caisse d'Epargne de 1 000 000.00 € ; fonds mobilisés à hauteur de 0.00 € au 31/12/2017.
- La Caisse d'Epargne de 500 000.00 € ; fonds mobilisés à hauteur de 0.00 € au 31/12/2017.

Le Président explique que la ligne de trésorerie contractualisée pour un montant de 500 000.00 € ne sera pas reconduite en 2018 et que le montant des intérêts de lignes de trésorerie mandaté en 2017 est de **9 605.69 €**.

LE BUDGET GÉNÉRAL

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

PANIER FISCAL 2017

Le produit 2017 est de 3 609 823.00 € (hors TEOM) et le panier fiscal se compose des recettes suivantes :

	BASES	TAUX	PRODUIT RÉEL	
			Bases X Taux	
TH	7 540 791	14,92%	1 125 086	
FB	9 107 557	4,38%	398 911	
FNB	406 313	9,71%	39 453	
Produit Taxe additionnelle FNB			1 530	
			1 564 980	1 564 980
CFE	5 571 005	22,39%	1 247 348	1 247 348
Rôles supplémentaires 2017				2 812 328
				2 835,00
				2 815 163
IFER			243 414	
CVAE			515 226	
TASCOM			36 020	
			794 660	794 660
TOTAL sans TEOM				3 609 823
TEOM			642 836	642 836
TOTAL avec TEOM				4 252 659
FNGIR				-415 253
FPIC				-164 745
BMC FE				0,00
TOTAL ROLES GENERAUX 2017				3 672 661
Dotation compensation d'Etat réforme TP			58 223	58 223
TOTAL PANIER FISCAL 2017				3 730 884

DGF 2017

Dotation de base = 9 601.00 € (-53 203 €/2016)

Dotation de compensation = 351 920.00 € (-10 058.00 €/2016)

TEOM 2017

Dépenses = 573 796.00 € (-9 028.00 €/2016)

Recettes = 642 836.00 € (+3 252.00 €/2016)

TAXE DE SEJOUR 2017

Le montant perçu pour 2017 est de 36 301.40 €. On note une progression de +4 422.62 €. Il faut bien veiller à relancer les hébergeurs.

ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION 2017

Dépenses AC = 759 025.08 €

DSC = 2 262.98 €

Recettes AC = 33 726.00 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 011 :

Les dépenses de fonctionnement liées au chapitre 011 restent plutôt stables par rapport à 2016. Elles s'élèvent à 581 684.65 € (621 000.00 € en 2016).

Des efforts d'économie sont réalisés.

Chapitre 012 :

- Les charges de personnel pour l'année 2017 s'élèvent à 1 427 492.28 €.

Chapitre 014 :

- Ce chapitre regroupe les AC, le FNGIR = 415 253.00 € (identique à 2015 & 2016), et le FPIC = 164 745.00 € (+34 019.00 /2016)

Chapitre 65 :

- La participation au déficit du Musée du Jouet s'élève à 263 591.00 €,
- La cotisation au SDIS pour un montant de 221 950.00 € ; pour notre contribution 2018, le SDIS a notifié une augmentation de 0.30%. Le montant annuel pour 2018 sera de 222 616.00 € (+666.00€).

Les subventions versées :

Le montant total d'attribution de soutien aux associations versé en 2017 est de 182 380.00 €.

Le montant total des participations est de 52 000.00 € (transport Jura Sud Foot = 27 000.00 € et salaire Idéklic = 25 000.00 €).

			2017		
			ATTRIBUTIONS	6574	6288
IDEKLIC	Participation programmation culturelle+ateliers	58 000,00 €	33 000,00 €	25 000,00 €	
ECOLE DE MUSIQUE JURA SUD	Projet éducatif	38 000,00 €	40 000,00 €		
NOEL AU PAYS DU JOUET	Programmation culturelle+ateliers	23 400,00 €	24 900,00 €		
JURA SUD FOOT	Ecole et dynamique éducative	18 000,00 €	18 000,00 €		
JURA SUD FOOT	Participation service Transports	27 000,00 €	27 000,00 €		
GESTION FRUITIERE FORESTIERE	Chambre d'agriculture	10 000,00 €	5 000,00 €		
ATELIER AU VILLAGE		7 600,00 €	7 600,00 €		
MÉMOIRE DU BARRAGE		7 500,00 €	- €		
JURA SUD HANDBALL	Ecole de Hand	7 000,00 €	7 000,00 €		
VACHE QUI RUE		3 500,00 €	3 500,00 €		
MISSION LOCALE SUD JURA		3 850,00 €	2 700,00 €		
VELO HT-JURA ST CLAUDE	Gentleman A, VUILLERMOZ	1 000,00 €	1 000,00 €		
AUTOMNE MUSICAL		1 000,00 €	900,00 €		
MOTO CLUB	Championnat de France Enduro	1 500,00 €	- €		
SPARTAN		1 500,00 €	- €		
VELO HT JURA ST CLAUDE	Course Maisod	- €	600,00 €		
VOLODALEN		800,00 €	800,00 €		
TRIATHLON VOUGLANS		540,00 €	540,00 €		
ATELIER DES SAVOIR FAIRE - CC HT JURA ST CLAUDE	Convention JEMA	- €	500,00 €		
DUO TRAIL DES CROZETS		400,00 €	400,00 €		
TRIAL Villards d'Héria		- €	200,00 €		
Tennis Club Moirans		- €	200,00 €		
Meilleurs Sportifs		- €	240,00 €		
CONTRAT CULTUREL DRAC					
	Musée du Jouet	- €	2 800,00 €		
	Comité Culturel d'Animation Moirans - Fête de la Musique	- €	1 000,00 €		
	Idéklic	- €	4 500,00 €		
	Ecole de Musique - Composition autour de la musique Turque - REPORT 2017	1 000,00 €			
	Vache qui Rue - Atelier d'initiation Théâtre - REPORT 2017	1 000,00 €			
	Inspection Académique - Rencontres musicales	1 250,00 €			
	Collège P Vernotte - Spectacle chant et théâtre	450,00 €			
	DRAC 2018	12 000,00 €			
TOTAL		226 290,00 €	182 380,00 €	25 000,00 €	

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre 20 :

Les études suivantes se sont achevées en 2017 :

- Etude de faisabilité pour l'installation d'une chaudière bois au siège de la Communauté de communes Jura Sud pour un montant de 3 354.00 €,
- Etude de faisabilité de la Maison des Aînés pour un montant de 12 540.00 €,
- Etude de faisabilité pour l'aménagement de la plate-forme du Regardoir pour un montant de 26 310.00€.

Les études suivantes se sont poursuivies sur 2017 :

- Etude de mission d'accompagnement de création d'un hébergement CFA du Sport pour un montant de 19 166.40 €,
- Etude de mission d'accompagnement de création d'une plaine de jeux pour un montant de 4 434.00 €,
- Etude Zéro Phyto pour un montant de 12 250.00 €,
- Etude Site Archéologique de Villards d'Héria pour un montant de 11 160.00 €.

Chapitre 204 :

L'opération Haut Débit Fibre Optique – Vaux-Jeurre- s'est réalisée à hauteur de 9 prises sur 501 prévues, le coût s'élève à 573.05 € ;

Suite aux remarques de la Préfecture, le solde de la participation au SDIS pour la réhabilitation de la caserne de la Bienne Vaux Jeurre n'avait pas pu être versée en 2016. En effet, cette participation ne pouvait être budgétée comme elle était. La Communauté de Communes ne détenant pas la compétence en matière de Secours et Incendie ; cette dernière appartenant au service départemental d'incendie et de secours (SDIS), maître d'ouvrage de l'opération. Aussi, les communes ne pouvaient légalement apporter un fonds de concours à la Communauté de Communes.

Il a donc été décidé avec le SDIS que chacune des entités apporterait directement sa contribution financière. Au vu des acomptes déjà versés au SDIS, il avait été reporté au BP 2017 la somme de 6 018.91 €. La participation au SDIS pour la réhabilitation du centre de secours de la Bienne s'est concrétisée à hauteur de 6 018.91 €

Chapitre 21 :

Divers aménagements au sein du Musée du Jouet ont été réalisés, à savoir :

- L'aménagement d'un monte-personne pour un montant de 18 829.00 €,
- L'aménagement scénographique pour les expositions temporaires pour un montant de 3 349.17 €,

L'acquisition de matériel informatique :

- Le renouvellement de postes informatiques pour un montant de 1 950.00 €,
- L'acquisition de matériel pour l'agent TEPOS : Caméra thermique, télémètre laser....pour un montant de 2 153.70 € ; Ces équipements sont financés par l'ADEME à 100%.

L'acquisition de mobilier divers :

- L'acquisition de mobilier, tables, chaises et armoires, pour la crèche pour un montant de 1 700.13 €,
- L'acquisition d'un frigo pour la cantine de Vaux les Saint Claude pour un montant de 777.60 €,
- L'acquisition d'un destructeur de document pour le siège pour un montant de 1 095.96 €,

L'acquisition de matériel sportif et aménagement de la zone 'équipements sportifs :

- L'aménagement d'une borne électrique pour le robot tondeuse (2018) pour un montant de 1 440.00 €.

Chapitre 23 :

- Les travaux de rénovation du groupe scolaire d'Etival ont débuté ; 225 268.53 € ont été réalisés,
- Les travaux d'installation d'un extracteur à air pour un montant de 1 632.00 € ont été réalisés à l'atelier au Village,
- Les travaux de restructuration de la crèche se sont poursuivis pour un montant de 318 337.25 €,
- Les travaux de réhabilitation de l'ancien CMS, avec l'installation d'une caméra de surveillance, pour un montant de 2 022.96 €,
- Les travaux de réhabilitation des vestiaires du stade de Coyron ont débuté pour un montant de 5 141.28 €,
- Les travaux de réfection de la Via Ferrata pour un montant de 11 112.00 €,
- Les travaux de réfection de la Vache Qui Rue, travaux de réfection peinture, pour un montant de 8 522.40 €,
- L'aménagement d'une clôture sur le plateau sportif du Gymnase pour un montant de 11 334.00 €,

Chapitre 27 :

- Les participations aux budgets s'élèvent à 81 051.00 €. Il s'agit de l'avance d'équilibre aux budgets ZA Les Quarrés (5 051.00 €) et SPANC (76 000.00 €).

Les dépenses d'investissement représentent 25% des réalisations prévues.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

L'ADEME et le CD39 ont versé leur subvention relative à l'étude de faisabilité sur la chaufferie bois. Un 1^{er} acompte DETR a été perçu pour les travaux de rénovation du Groupe Scolaire d'Etival pour un montant de 72 000.00 €.

Les communes d'Etival, Les Crozets et Châtel de Joux ont versé un acompte de 20% de leurs fonds de concours relatifs aux travaux de rénovation du Groupe Scolaire ; Le montant total de ces 20% s'élève à 50 344.25 €.

Le Conseil Régional a versé la subvention EFFILOGIS sur l'étude Groupe Scolaire d'Etival pour un montant de 11 252.40 €.

3 acomptes FNADT ont été perçus pour les travaux de restructuration de la crèche pour un montant de 37 971.33 €.

La commune de Lavancia a versé son fonds de concours d'un montant de 3 117.51 € pour l'opération Haut-Débit.

Le montant du FCTVA perçu s'élève à 4 107.61 € (4^{ème} trimestres 2016).

Le budget SPANC Eau & Assainissement a remboursé l'avance versée à hauteur de 219 000.00€ & le budget ZA LA CLAVELIERE a remboursé l'avance versée à hauteur de 37 142.59 €.

Les recettes d'investissement représentent 13% des recettes attendues.

Le Président reprend en détaillant les budgets annexes :

LES BUDGETS ANNEXES

ZI SOUS LA COMBE - LAVANCIA

RÉSULTAT	RESTE A RÉALISER	RÉSULTAT GLOBAL
-162 234.93 €	0.00	-162 234.93 €

Seule la taxe foncière a fait l'objet d'une dépense.
Aucune vente n'a été réalisée en 2017.

Les écritures de stocks :

Le stock initial constaté au 31/12/2016 s'inscrit en dépenses de fonctionnement et s'annule en recettes d'investissement, il s'élève à 551 121.30 € ; le stock final constaté au 31/12/2017 s'inscrit en dépenses d'investissement et est transféré en recettes de fonctionnement, il s'élève à 452 192.94 €.

ZA GRAND GIZON

RÉSULTAT	RESTE A RÉALISER	RÉSULTAT GLOBAL
-12 020.63 €	0.00	-12 020.63 €

Aucune dépense n'a été réalisée.
Quant aux recettes :

- La participation du BP Général à hauteur de 14 172.66 € ; Cette participation permet au BP ZA Gd Gizon d'assurer la couverture de l'annuité en capital de la dette de l'emprunt dont il supporte la charge.

Pour rappel : Le budget général abonde d'une participation en dépenses de fonctionnement (657348), cette participation s'inscrit comme avance du BP Général en recettes de fonctionnement au BP ZA Gd Gizon, puis un virement à la section d'investissement (021) est réalisé en dépenses d'investissement (27638) pour pouvoir assurer l'annuité en capital de la dette.

Les écritures de stocks :

Le stock initial constaté au 31/12/2016 s'inscrit en dépenses de fonctionnement et s'annule en recettes d'investissement, il s'élève à 302 672.82 € ; le stock final constaté au 31/12/2016 s'inscrit en dépenses d'investissement et est transféré en recettes de fonctionnement, il s'élève à 302 672.82 €.

ZA LA CLAVELIÈRE

RÉSULTAT	RESTE A RÉALISER	RÉSULTAT GLOBAL
0.00 €	0.00	0.00 €

Seule la taxe foncière a fait l'objet d'une dépense.

Le versement d'une partie de la DETR notifiée (sur les dépenses éligibles = l'acquisition des terrains et quelques frais d'étude et de maîtrise d'œuvre) a été perçues, et a été reversée au BP Général pour contribuer au remboursement de l'avance effectuée.

Les écritures de stocks :

Le stock initial constaté au 31/12/2016 s'inscrit en dépenses de fonctionnement et s'annule en recettes d'investissement, il s'élève à 111 094.75 € ; le stock final constaté au 31/12/2017 s'inscrit en dépenses d'investissement et est transféré en recettes de fonctionnement, il s'élève à 73 094.16 €.

ZA LES QUARRÉS

RÉSULTAT	RESTE A RÉALISER	RÉSULTAT GLOBAL
0.00 €	0.00	0.00 €

Une dépense d'honoraires d'étude de sol d'un montant de 5 000.00 € a été réalisée ainsi que la taxe foncière pour un montant de 51.00 €.

Les travaux n'ont pas débuté en 2017.

Quant aux recettes : la participation du budget général pour couvrir le déficit d'investissement, et ainsi équilibrer le budget s'élève à 5 051.00 €.

Les écritures de stocks :

Le stock initial constaté au 31/12/2016 s'inscrit en dépenses de fonctionnement et s'annule en recettes d'investissement, il s'élève à 94 399.51 € ; le stock final constaté au 31/12/2017 s'inscrit en dépenses d'investissement et est transféré en recettes de fonctionnement, il s'élève à 99 399.51 €.

MUSÉE DU JOUET

RÉSULTAT	RESTE A RÉALISER	RÉSULTAT GLOBAL
-15 632.44 €	0.00	-15 632.44 €

Ce compte administratif représente l'ensemble des dépenses relatives au fonctionnement du Musée, de la Boutique et de l'Hébergement, dépenses assujetties ou non à la TVA.

Le montant de la participation du budget général s'élève à 263 591.41 €.

Recettes principales :

BILLETTERIE	BOUTIQUE	HEBERGEMENT
222 532.25 €	148 392.43 €	13 896.99 €

SPANC, EAU & ASSAINISSEMENT

RÉSULTAT	RESTE A RÉALISER	RÉSULTAT GLOBAL
12 084.85 €	-16 600.00	-4 515.15 €

Ce budget assujetti à la TVA a été créé en 2016.

Rappel : Conformément à l'article L2224-2-1 du code général des collectivités, qui stipule l'interdiction aux communes et EPCI de – de 3000 hab. de prendre en charge dans son budget général des dépenses et recettes relatives aux services de distribution d'eau et d'assainissement, et conformément à la demande des services de la Direction Départementale des Finances Publiques du Jura, le Conseil Communautaire a approuvé en date du 17 décembre 2015 la création d'un budget annexe 'SPANC - Eau & Assainissement', et ce à compter du 1^{er} janvier 2016.

Ce budget englobe l'ensemble des opérations liées au service SPANC, mais aussi l'ensemble des opérations liées à l'étude du transfert de compétence eau potable et assainissement collectif. Il a été décidé d'effectuer cette étude de faisabilité en interne.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement concernent essentiellement le service SPANC, mais aussi une part consacrée à l'étude, notamment une part salariale, temps travaillé par certains agents sur cette étude.

Les dépenses de fonctionnement réalisées en 2017 s'élèvent à 74 511.71 € dont :

- 58 595.34 € de salaires et charges.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 204 906.31 €, ce sont :

- 13 045.59 € de redevances assainissement et vidanges,
- 10 566.42 € de mise à disposition de l'agent SPANC au Syndicat des Eaux de la Mercantine,
- 170 830.00 € de subvention Agence de l'Eau,
- 8 850.90 € de subvention DETR.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement sont essentiellement en 2017 :

- 180 000.00 € d'opérations de réhabilitations aux particuliers,
- 219 000.00 € de remboursement de l'avance du BP Général,
- 667.40 € d'acquisition de matériel informatique (ordinateur, GPS, logiciels...).

Elles s'élèvent au total à 399 667.40 €.

Les recettes d'investissement sont les financements de l'agence de l'eau sur les réhabilitations et de l'Etat (DETR) sur les acquisitions. La participation du Budget Général pour avance de trésorerie s'élève à 76 000.00 €.

Rappel : La particularité de ce budget est l'inscription en investissement d'une avance du budget général, qui permet d'avoir une trésorerie propre à ce budget. Cette avance est également inscrite en dépense d'investissement puisqu'elle se doit d'être remboursée dès que les subventions seront versées.

Le Président demande s'il y a des questions.

Personne ne se manifestant, Le Président quitte la salle pour le vote des comptes administratifs à **19h10**.

Serge LACROIX propose de voter ces CA 2017. Ceux-ci sont acceptés à l'unanimité.

Résultat des votes : 29 pour - 0 contre - 0 abstention

• Présentation et approbation des Comptes de Gestion 2017

Les Comptes Administratifs 2017 étant votés, Le Président propose de voter les Comptes de Gestions 2017 transmis par Mr Le Trésorier.

Ils sont approuvés à l'unanimité.

Résultat des votes : 29 pour - 0 contre - 0 abstention

• Présentation et vote des Budgets Primitifs 2018

Résultat des votes : 29 pour - 0 contre - 0 abstention

Le Président explique que dans le contexte de mise en place du Pacte Financier et Fiscal de Solidarité (PFFS) et de suppression probable de la taxe d'habitation à court terme (d'ici 2020), la Communauté de Communes Jura Sud s'est interrogée notamment sur les choix fiscaux à opérer dès 2018.

Il rappelle que les travaux du Pacte Fiscal et Financier de Solidarité ont commencé courant 2014, dès la première année du mandat. Depuis, dans les multiples réunions de travail sur ce sujet compliqué, les réflexions se sont poursuivies.

Notre petite Communauté de Communes, avec ses 17 communes pour 7 281 habitants (RP2015 -INSEE), possède de vrais avantages liés à une identité forte de « Pays de l'enfant ». Elle dispose d'infrastructures intercommunales de qualité et offre à notre population des services qui pourraient être ceux d'une ville moyenne, que beaucoup nous envient.

Depuis 2014, début de notre réflexion, notre communauté de communes et les communes qui la composent, se sont adaptées à de nouvelles lois (les lois ALUR et NOTRe entre autres). Ainsi, **de plus en plus de compétences** ont été confié à l'échelle communautaire, et pas des moindres (plan d'urbanisme, GEMAPI, etc.), **tout en subissant une contrainte financière inédite avec une baisse continue des dotations d'Etat.**

Aujourd'hui, il faut faire beaucoup plus avec beaucoup moins : c'est là qu'est l'enjeu du Pacte Fiscal et Financier de solidarité (PFFS). Il va définir le niveau d'exigence à atteindre pour notre territoire, toutes collectivités confondues. **Il doit permettre de maintenir et d'optimiser les moyens financiers disponibles pour le territoire, pour les actions et services qu'ils soient communautaires ou communales.**

La volonté de la Communauté de Communes affirmée lors du Conseil communautaire du 08 février 2018, est :

- ✓ d'assurer le même niveau de services à la population, et d'assurer, à minima, les investissements en cours ;
- ✓ de garantir aux Communes et la Communauté de Communes une autonomie financière durable tenant compte de leurs projets d'investissements ;

- ✓ d'assurer à la Communauté de Communes un coefficient d'intégration fiscale consolidé en évitant toute augmentation des taux d'impositions communaux pour une optimisation fiscale (0.501 aujourd'hui) afin d'éviter la perte de 270 000 € de DGF demain,
- ✓ de ne pas augmenter la pression fiscale des contribuables du territoire.

Pour ce faire, il est proposé une optimisation fiscale par :

- une augmentation des impôts locaux communautaires et une baisse des impôts communaux ;
- une redistribution aux communes sous la forme de la prise en charge du FPIC et de fonds de concours afin que chaque commune dispose des recettes correspondantes à ses besoins.

Ce PFFS spécifique à chaque commune est valable pour une durée de 3 ans (2018-2020). Ce contrat qui engage chacune des parties, pourra faire l'objet d'avenants.

En 2018, on compte 8 budgets primitifs : Budget Général ; Musée du Jouet ; SPANC ; ZI Sous la combe ; ZA Le Grand Gizon ; ZA Les Quarrés ; ZA La Clavelière ; ZA En Pont.

Les budgets sont réalisés avec :

- Selon le PFFS : une optimisation fiscale par une augmentation de la fiscalité communautaire qui sera d'environ 30% sur les impôts ménages 'taxe d'habitation, taxe foncière bâtie et taxe foncière non bâtie, le taux CFE reste inchangé, et une diminution de la fiscalité communale.
- 1 612 066.00 € d'emprunt dont 1 355 870.00 € destiné à la ZA LES QUARRÉS et 256 196.00 € d'emprunt d'équilibre ;

La régularisation des écritures d'amortissement engagée en 2016 se poursuit, ainsi :

- Le montant 2018 s'élève à 321 661.60 € ;
- L'autofinancement brut dégagé au profit de la section d'investissement s'élève à 657 447.00 €. Celui-ci couvre le montant du capital de la dette qui s'élève à 526 000.00 € ;
- Le montant des intérêts est de 151 460.00 € ;
- La reprise des résultats 2017 :

Résultats 2017 :

Excédent de fonctionnement = 623 783.24 €

Excédent d'Investissement = 39 880.23 €

RAR d'Investissement = - 619 587.00 €

Résultat global = 44 076.47 €

Reprise des résultats 2017 au BP 2018 :

Excédent de fonctionnement reporté au 1068 RI = 579 706.77 €
(- 619 587.00 € + 39 880.23 €)

Il couvre les RAR

002 Résultat reporté Fonctionnement = 44 076.47 €
(623 783.24 € – 579 706.77 €)

FISCALITÉ

Selon le PFFS, une optimisation fiscale sera faite par **une augmentation de la fiscalité communautaire** d'environ 30% sur les impôts ménages taxe d'habitation, taxe foncière bâtie et taxe foncière non bâtie, le taux CFE reste inchangé, et par **une diminution de la fiscalité communale**.

Il est proposé de voter les taux comme suit :

	Bases d'imposition prévisionnelle 2018	Taux d'imposition 2018	Produit fiscal estimé 2018	Diff. Taux 2018/2017 (pts)
Taxe d'habitation	7 638 000	19,63%	1 499 453 €	4,71
Taxe foncière (bâti)	9 248 000	5,76%	532 974 €	1,38
Taxe foncière (non bâti)	398 700	12,78%	50 939 €	3,07
Produit fiscal attendu :			2 083 366 €	

Le Président rappelle que le taux de CFE reste quant à lui inchangé : 22.39%

> PANIER FISCAL PRÉVISIONNEL 2018

PANIER FISCAL PRÉVISIONNEL 2018

	BASES	TAUX	PRODUIT PRÉVISIONNEL	
			Bases X Taux	
TH	7 638 000	19,63%	1 499 339	
FB	9 248 000	5,76%	532 685	
FNB	398 700	12,78%	50 954	
Produit Taxe additionnelle FNB			1 546	
			2 084 524	2 084 524
CFE	5 715 000	22,39%	1 279 589	1 279 589
Rôles supplémentaires 2018				3 364 113
				3 364 113
IFER			245 846	
CVAE			536 976	
TASCOM			36 020	
			818 842	818 842
TOTAL sans TEOM				4 182 955
TEOM			650 721	650 721
TOTAL avec TEOM				4 833 676
FNGIR				-415 253
FPIC				-344 920
BMC FE				0,00
TOTAL ROLES GENERAUX 2018				4 073 503
Dotation compensation d'Etat réforme TP			60 030	60 030
TOTAL PANIER FISCAL 2018				4 133 533

En 2018, le budget général supporte :

- Les participations d'équilibre aux budgets annexes suivantes :
- 1 355 870.00 € pour le budget ZA LES QUARRÉS,
- 173 540.00 € pour la budget ZI LAVANCIA,
- 142 821.00 € pour le budget ZA GD GIZON,
- 64 521.00 € pour le budget ZA EN PONT,
- 5 061.00 € pour le budget SPANC,

TOTAL DES PARTICIPATIONS D'EQUILIBRE = 1 741 813.00 €

Les remboursements de ces avances sont les suivantes :

- 25 600.00 € pour la budget ZI LAVANCIA,
- 45 000.00 € pour le budget ZA GD GIZON,
- 50 418.00 € pour le budget ZA EN PONT,
- 2 300.00 € pour le budget ZA LA CLAVELIERE.

TOTAL DES REMBOURSEMENTS DES AVANCES = 123 318.00 €

- La participation au déficit du BP Musée du Jouet pour un montant de 265 440.00 € (fonctionnement)

TOTAL DU DEFICIT DU BP MUSEE DU JOUET = 265 440.00 €

L'ensemble des budgets affichent des montants connus, sincères et réels en dépenses et en recettes. Seules les subventions notifiées ainsi que les ventes certaines sont inscrites.

VOLUME BUDGÉTAIRE GLOBAL

BUDGETS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAUX
GÉNÉRAL	6 439 232.00	5 347 508.00	11 786 740.00
ZI LAVANCIA	636 634.66	798 869.59	1 435 504.25
ZA GD GIZON	552 072.44	550 185.44	1 102 257.88
ZA LA CLAVELIÈRE	74 112.16	73 952.16	148 064.32
ZA LES QUARRÉS	1 964 150.51	1 455 320.51	3 419 471.02
ZA EN PONT	560 914.73	625 435.73	1 186 350.46
SPANC EAU & ASSAIN.	143 111.80	196 171.60	339 283.40
MUSÉE DU JOUET	795 052.44	0.00	795 052.44
	11 165 280.74	9 047 443.03	20 212 723.77

FONCTIONNEMENT

1/ DEPENSES

Chapitre 011

Les dépenses de fonctionnement liées au chapitre 011 restent globalement stables par rapport à 2017.

Chapitre 012

Les dépenses liées aux charges de personnel diminuent de 90 000.00 € ; cette diminution s'explique par le poste de DGS qui n'existe plus, et par le remplacement de personnel à des grades inférieurs à ceux qui étaient en poste.

Chapitre 014

Sont inscrits dans ce chapitre, les attributions de compensation qui ont été modifiées suite à la prise de compétence PLU & SCOT. Une régularisation est également effectuée sur les AC 2017.

On y trouve également le FNGIR (inchangé) et le FPIC, non notifié à ce jour. Il a été décidé de prendre en charge la totalité du FPIC des communes.

Chapitre 65

Dans ce chapitre, sont inscrits :

- Le déficit du Musée du Jouet = 265 440.00 €
- Les indemnités des élus
- La cotisation au SDIS = 222 616.00 € (221 950.00 € en 2017 ; +0.3%)
- La cotisation PAYS et **les contributions GEMAPI et PLU, qui sont des contributions nouvelles cette année**, suite à la prise des compétences au 1^{er} janvier 2017 et au 1^{er} janvier 2018 :
 - o PAYS = 8 926.00 €
 - o GEMAPI = 50 317.00 €
 - o PLU = 5 342.00 €
- La contribution Ordures ménagères = 566 840.00 €
- La subvention au fonctionnement du BP Gd Gizon = 14 720.00 (capital emprunt) + 2 370.00 (intérêt + ICNE)
- Les subventions versées aux associations = 201 290.00 € (182 380.00 € en 2017) ; (subventions supplémentaires : Mémoire de barrage : 7500.00 € ; Gestion fruitière forestière : +5 000.00 €/2017 ; Championnat de France d'Enduro : 1 500.00 € ; Spartan : 1 500.00 € ; Report Contrat Culturel 2017 : 3 700.00 € ; Mission locale Sud Jura : + 2 150.00 €/2017 ; Automne musical +100.00 €/2017 ;.... Subventions à la baisse : Ecole de Musique : - 2 000.00 €/2017 ; Noël au Pays du Jouet : - 1 500.00 €/2017 (= financement Moirans) ;
- **Nouvelle inscription selon PFFS :**

657341 – Reversements Communes membres du GFP = 297 600.00 €

= Reversement de la fiscalité - FPIC - autres (Idéklic ; Plu)

Chapitre 66

Dans ce chapitre, sont inscrits :

- Les intérêts d'emprunts = 151 460.00 €
- Les intérêts de lignes de trésorerie = 8 000.00 €

042 Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements se répartissent comme suit :

- Amortissements des biens = 321 661.60 €,
- Amortissements charges financières (pénalités de remboursement emprunt) = 16 233.33 €

022 – Dépenses imprévues = 50 001.07 € -

Cette prévision contribue à financer une partie du déficit de la ZA En Pont.

Chapitre 73

- **TH = 19.63 %** (2017 : 14.92 % ; +4.71 pts)
- **TFB = 5.76 %** (2017 : 4.38% ; +1.38 pts)
- **TFNB = 12.78 %** (2017 : 9.71% ; +3.07 pts)
- **CFE = 22.39 %** (2017 inchangé)

5PB

INVESTISSEMENT

1/ DEPENSES

Les dépenses d'investissement sont essentiellement des reports de travaux en cours (Restructuration de la Crèche, Rénovation du Groupe Scolaire d'Etival, Réhabilitation des vestiaires de Coyron, Réfection de la toiture du Site Archéologique de Villards d'Héria, Acquisition d'une chaudière à granulés bois....).

Les frais liés à la prise de compétence PLU apparaissent au compte 202 pour un montant de 180 000.00 € (montant global d'un programme sur 3 années) ; avec de la DETR (50%), en recette, pour un montant de 90 000.00 €.

Des études complémentaires pour l'aménagement du Site du Regardoir ont été budgétées pour partie pour un montant de 30 000.00 € (coût total estimé = 60 000.00 €).

Un nouveau logiciel pour la billetterie et la boutique du Musée du Jouet a été budgété pour un montant de 21 640.00 €.

Concernant l'aménagement du Haut-débit, ont été budgétés :

- La montée en débit pour la commune de Lect : 26 565.00 €
- La Fibre FttH pour la commune de Chancia : 42 480.00 €

Des travaux de réfection de la Via Ferrata se doivent d'être inscrits suite à des contrôles et pour des raisons de sécurité, ils s'élèvent à 32 700.00 € (Etude + travaux).

Le montant du capital d'emprunt à rembourser s'élève à 526 000.00 €.

Un emprunt arrive à échéance 31/12/2018, son montant initial était de 1 000 000.00 € et l'amortissement de son capital oscillait, ces dernières années, entre 60 000.00 et 85 000.00 €.

Deux autres emprunts arriveront à échéance au 31/12/2021, l'un d'un montant initial de 500 000.00 € et l'autre de 450 000.00 €.

Le montant des participations aux budgets annexes (ZA & SPANC) s'élève à 1 741 813.00 € dont :

- 1 355 870.00 € pour le budget ZA LES QUARRÉS,
- 173 540.00 € pour la budget ZI LAVANCIA,
- 142 821.00 € pour le budget ZA GD GIZON,
- 64 521.00 € pour le budget ZA EN PONT,
- 5 061.00 € pour le budget SPANC,

2/ RECETTES

Sont inscrites au chapitre 13, les subventions d'équipements notifiées sur les opérations inscrites en dépenses.

Au chapitre 16, l'emprunt s'élève à 1 612 066.00 € dont :

- 1 355 870.00 € destiné à la ZA LES QUARRÉS,
- 190 817.00 € destiné à un emprunt d'équilibre pour l'ensemble des projets,
- 64 521.00 € de régularisation d'une échéance d'emprunt provenant du BP ZA EN PONT.

FCTVA

Le FCTVA est attribué sur les dépenses réelles d'investissement mais également sur les dépenses de fonctionnement d'entretien des bâtiments publics (615221).

Les attributions du FCTVA versées au titre de ces dépenses sont imputées en section d'investissement au compte 10222. La quote part correspondant aux attributions versées au titre des dépenses de fonctionnement est transférée en section de fonctionnement par opération d'ordre budgétaire : débit du compte 10229 'reprise sur FCTVA' (chap 040) et le crédit du compte 777 'quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat' (chap 042).

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Il est nécessaire d'affecter une partie du résultat 2017 = 579 706.77 € au compte 1068.

CHAPITRES 18 & 27

Sont inscrits au compte 276348, les remboursements des participations aux budgets annexes = 23 318.00€

- BP ZA La Clavelière pour un montant de 2 300.00 €
- BP ZA Le Grand Gizon pour un montant de 45 000.00 €
- BP ZI Lavancia pour un montant de 25 600.00 €
- BP ZA En Pont pour un montant de 50 418.00 €

BUDGETS ANNEXES

BUDGET MUSÉE DU JOUET

Seules sont inscrites dans ce budget des dépenses et recettes de fonctionnement ; l'investissement est inscrit dans le budget général.

La masse globale de ce budget s'élève à 795 052.44 € ; elle englobe toutes les dépenses afférentes au Musée, à la Boutique et à l'Hébergement, qui se répartissent comme suit :

Chapitre 011 :

- Musée + Boutique = 366 970.00 €
- Hébergement = 20 740.00 €

Chapitre 012 :

- Charges de personnel = 391 560.00 €

Les recettes englobent :

- La variation de stocks pour un montant de 46 270.00 €
- La billetterie musée pour un montant de 250 000.00 €
- La vente en boutique pour un montant de 162 500.00 €
- Les loyers hébergement + taxe de séjour pour un montant de 15 650.00 €
- Les subventions diverses (DRAC, Région, CD ...) pour un montant de 39 118.00 €

Ce budget est équilibré par la participation du Budget Général qui s'élève à 265 440.00 €.

BUDGET SPANC EAU & ASSAINISSEMENT

Ce budget englobe l'ensemble des opérations liées au service SPANC, mais aussi l'ensemble des opérations liées à l'étude du transfert de compétence eau potable et assainissement collectif. Il a été décidé, dès sa création, d'effectuer cette étude de faisabilité en interne.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement concernent essentiellement le service SPANC, mais aussi une part consacrée à l'étude, notamment une part salariale, temps travaillé par certains agents sur cette étude.

Les recettes de fonctionnement sont :

- les redevances,
- le mise à disposition de l'agent SPANC au syndicat de la Mercantine,
- les subventions de l'agence de l'eau sur l'animation réhab et diverses,
- les subventions de l'agence de l'eau et de l'Etat (DETR) sur l'étude.

La section de fonctionnement dégage un excédent de 9 978.20 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement sont essentiellement les opérations de réhabilitations pour compte de tiers. Les recettes d'investissement sont les financements de l'agence de l'eau et de l'Etat (DETR).

La section d'investissement dégage un excédent de 6 291.60 € ; cette réserve est imputée en dépenses imprévues.

BUDGET ZA GRAND GIZON

RAPPEL : Conformément à la demande de la CRC, l'ensemble des dépenses relatives à l'entretien des bâtiments CLAIRBOIS sont inscrites depuis 2016 dans le budget général, ainsi que les recettes de locations et charges.

Seules les dépenses et recettes afférentes aux travaux de la zone d'activité restent inscrites sur ce budget.

Dépenses de fonctionnement :

- Déficit reporté : 102 000.62 €
- Sont prévus les travaux suivants :
 - Etude dalle du bâtiment grande hauteur : 1 500.00 €
 - Démolition du bâtiment grande hauteur : 27 300.00 €
 - Assainissement collectif : 86 000.00 €
 - Remplacement porte Menuiserie du Lizon : 6 000.00 €
- Les intérêts d'emprunt pour un montant de 2 367.00 €

Recettes de fonctionnement :

- Vente de terrain Parcelle Petit Gezon pour un montant de 10 000.00 €
- Vente de terrain équivalent au bâtiment gde hauteur pour un montant de 35 000.00 €
- Subvention de fonctionnement du Budget Général pour un montant de 14 712.00 € + 2 367.00 €

Dépenses d'investissement :

- Remboursement du capital d'emprunt pour un montant de 14 712.00 €
- Remboursement de la participation du Budget Général pour un montant de 45 000.00 €

Recettes d'investissement :

- Excédent reporté : 89 979.99 €
- Avance participation d'équilibre du Budget Général pour un montant de 142 821.00 €

BUDGET ZI LAVANCIA

Dépenses de fonctionnement :

- Acquisition terrain TERRIER pour un montant de 8 100.00 €,
- Travaux grillage bassin de rétention, marquage sol rond-point : 2 500.00 €

Recettes de fonctionnement :

- Excédent reporté : 74 913.36 €
- Vente de terrains à SOFRABAT pour un montant de 25 600.00 €.

Dépenses d'investissement :

- Déficit reporté : 237 148.29 €
- Remboursement de la participation du Budget Général pour un montant de 25 600.00 €

Recettes d'investissement :

- Avance participation d'équilibre du Budget Général pour un montant de 173 535.00 €

BUDGET ZA LA CLAVELIERE

Dépenses de fonctionnement :

- Déficit reporté : 858.00 €
- Seule dépense concerne la taxe foncière pour un montant de 160.00 €

Recettes de fonctionnement :

- Vente de terrain à la commune de Vaux pour un montant de 2 460.00 €

Dépenses d'investissement :

- Remboursement de la participation du Budget Général pour un montant de 2 300.00 €

Recettes d'investissement :

- Aucune avance participation d'équilibre du Budget Général n'est nécessaire.

BUDGET ZA LES QUARRÉS

Dépenses de fonctionnement :

- Acquisition terrain à aménager + frais pour un montant de 1 500.00 €
- Honoraires de maîtrise d'œuvre pour un montant de 82 000.00 €
- Honoraires autres études (sols, loi sur eau,...) pour un montant de 85 000.00 €
- Travaux de viabilisation pour un montant de 1 696 200.00 €

Recettes de fonctionnement :

- Subvention FNADT notifiée pour un montant de 508 830.00 €
- Aucune vente de terrain n'est inscrite.

Dépenses d'investissement :

- Aucune dépense n'est inscrite, excepté les stocks.

Recettes d'investissement :

- Avance participation d'équilibre du Budget Général pour un montant de 1 355 870.00 €

BUDGET ZA EN PONT

Suite aux conseils et avis de la Direction des Finances Publiques, le budget ZA En Pont, a été réouvert en 2017, puisqu'il reste finalement un terrain à vendre et le déficit n'a pas encore été remonté dans le budget général.

Un travail de synthèse a été entrepris avec les services de la DGFIP afin d'établir un bilan financier de la ZA EN PONT. Après avoir répertorié l'ensemble des mouvements comptables réalisés sur cette zone, il en ressort un déficit comptable réel de 289 586.73 €.

Ce déficit devra être absorbé par le budget général. Après réflexion, il a été demandé à Mme la Sous-Préfète, son accord pour inscrire ce déficit de manière échelonnée sur plusieurs années sur le budget général, afin que celui-ci ne soit pas impacté sur un seul exercice.

Le déficit est absorbé à hauteur de 50 000.00 € sur l'exercice 2018 sur le budget général.

Dépenses de fonctionnement :

- Les stocks constatés au 31/12/15 pour un montant de 560 914.73 €

Recettes de fonctionnement :

- Excédent reporté : 271 328.00 €
- Vente de terrains pour un montant de 40 000.00 €.

Dépenses d'investissement :

- Déficit reporté : 260 910.11 €
- Remboursement capital d'emprunt au BP 250 pour un montant de 64 521.00 €,
- Remboursement de la participation du Budget Général pour un montant de 50 418.00 €.
- Stock final au 31/12/17 pour un montant de 249 586.73 €

Recettes d'investissement :

- Avance du Budget général pour un montant de 64 521.00 €,
- Les stocks constatés au 31/12/15 pour un montant de 560 914.73 €

Grégoire LONG prend la parole et demande au Président ce qui justifie la hausse de 520 000 € des recettes liées à la taxe d'habitation et aux taxes foncières.

Le Président quelque peu surpris par cette question répond que, comme il l'a expliqué en introduction du budget, depuis quatre années la Communauté de Communes Jura Sud travaille sur le Pacte Financier et Fiscal de Solidarité. Il reprend l'explication de la démarche et du dispositif faite plus tôt lors de ce Conseil. Il rappelle que l'intégralité des 500 000 € de fiscalité supplémentaire seront reversés aux communes.

Dominique GRESSET demande au Président de redonner la capacité d'autofinancement car il n'est pas sûr que le bon chiffre ait été donné.

Le Président répond en précisant que la CAF pour 2018 est estimée à 131 445 €.

Le Président demande s'il y a d'autres questions, personne ne se manifestant, il poursuit en détaillant les écritures de stocks des budgets annexes.

Les écritures de stocks des budgets annexes ont été mises à jour, et s'inscrivent comme telle aux budgets 2018 :

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ECRITURES DE STOCKS - BUDGETS ANNEXES ZI & ZA 2018

BUDGETS		DEPENSES		RECETTES	
		FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
ZA LES QUARRÉS					
71355	Constatation balance d'entrée	99 399,51 €			
71355	Transfert du nouveau stock			1 455 320,51 €	
3555	Annulation du stock initial				99 399,51 €
3555	Intégration du stock final		1 455 320,51 €		
ZA GRAND GIZON					
71355	Constatation balance d'entrée	302 672,82 €			
71355	Transfert du nouveau stock			490 473,44 €	
3555	Annulation du stock initial				302 672,82 €
3555	Intégration du stock final		490 473,44 €		
ZA LA CLAVELIERE					
71355	Constatation balance d'entrée	73 094,16 €			
71355	Transfert du nouveau stock			71 652,16 €	
3555	Annulation du stock initial				73 094,16 €
3555	Intégration du stock final		71 652,16 €		
ZI LAVANCIA					
71355	Constatation balance d'entrée	551 121,30 €			
71355	Transfert du nouveau stock			536 121,30 €	
3555	Annulation du stock initial				551 121,30 €
3555	Intégration du stock final		536 121,30 €		
ZA EN PONT					
71355	Constatation balance d'entrée	560 914,73 €			
71355	Transfert du nouveau stock			249 586,73 €	
3555	Annulation du stock initial				560 914,73 €
3555	Intégration du stock final		249 586,73 €		

Après cette présentation des budgets, Le Président donne la parole à l'ensemble des conseillers. Personne ne se manifestant, il met au vote l'ensemble des budgets. Ceux-ci sont votés à l'unanimité.

- Affectation du résultat 2017

Résultat des votes : 29 pour - 0 contre - 0 abstention

Il est nécessaire d'affecter une partie du résultat 2017 = 579 706.77 € - compte 1068.

- Vote des taux de fiscalité 2018

Résultat des votes : 29 pour - 0 contre - 0 abstention

Il est proposé de voter les taux comme suit :

	Bases d'imposition prévisionnelle 2018	Taux d'imposition 2018	Produit fiscal estimé 2018	Diff. Taux 2018/2017 (pts)
Taxe d'habitation	7 638 000	19,63%	1 499 453 €	4,71
Taxe foncière (bâti)	9 248 000	5,76%	532 974 €	1,38
Taxe foncière (non bâti)	398 700	12,78%	50 939 €	3,07
Produit fiscal attendu :			2 083 366 €	

Le taux de CFE reste quant à lui inchangé : **22.39%**

• Ordures ménagères : taux 2018

Résultat des votes : 29 pour - 0 contre - 0 abstention

Le Président rappelle que les bases prévisionnelles 2018 pour la TEOM s'élève à 5 738 283 ; il propose de voter le taux de 11.34% ; taux identique aux années précédentes.

• Subventions aux associations

Résultat des votes : 29 pour - 0 contre - 0 abstention

EXERCICE 2018 - ATTRIBUTION SOUTIEN FINANCIER AUX ASSOCIATIONS

			IMPUTATIONS		Pour mémoire... 2017		
			ATTRIBUTIONS	6574	6288	6574	6288
IDEKLIC	Participation programmation culturelle+ateliers	58 000,00 €	33 000,00 €	25 000,00 €	33 000,00 €	25 000,00 €	
ECOLE DE MUSIQUE JURA SUD	Projet éducatif	38 000,00 €	38 000,00 €		40 000,00 €		
NOEL AU PAYS DU JOUET	Programmation culturelle+ateliers	23 400,00 €	23 400,00 €		24 900,00 €		
JURA SUD FOOT	Ecole et dynamique éducative	18 000,00 €	18 000,00 €		18 000,00 €		
JURA SUD FOOT	Participation service Transports	27 000,00 €	27 000,00 €		27 000,00 €		
GESTION FRUITIERE FORESTIERE	Chambre d'agriculture	10 000,00 €	10 000,00 €		5 000,00 €		
ATELIER AU VILLAGE		7 600,00 €	7 600,00 €		7 600,00 €		
MÉMOIRE DU BARRAGE		7 500,00 €	7 500,00 €		- €		
JURA SUD HANDBALL	Ecole de Hand	7 000,00 €	7 000,00 €		7 000,00 €		
VACHE QUI RUE		3 500,00 €	3 500,00 €		3 500,00 €		
MISSION LOCALE SUD JURA		3 850,00 €	3 850,00 €		2 700,00 €		
VELO HT-JURA ST CLAUDE	Gentleman A. VUILLERMOZ	1 000,00 €	1 000,00 €		1 000,00 €		
AUTOMNE MUSICAL		1 000,00 €	1 000,00 €		900,00 €		
MOTO CLUB	Championnat de France Enduro	1 500,00 €	1 500,00 €		- €		
SPARTAN		1 500,00 €	1 500,00 €		- €		
VELO HT JURA ST CLAUDE	Course Maisod	- €	- €		600,00 €		
VOLODALEN		800,00 €	800,00 €		800,00 €		
TRIATHLON VOUGLANS		540,00 €	540,00 €		540,00 €		
ATELIER DES SAVOIR FAIRE - CC HT JURA ST CLAUDE	Convention JEMA	- €	- €		500,00 €		
DUO TRAIL DES CROZETS		400,00 €	400,00 €		400,00 €		
TRIAL Villards d'Héria		- €	- €		200,00 €		
Tennis Club Moirans		- €	- €		200,00 €		
Meilleurs Sportifs		- €	- €		240,00 €		
CONTRAT CULTUREL DRAC							
	Musée du Jouet	- €	- €		2 800,00 €		
	Comité Culturel d'Animation Moirans - Fête de la Musique	- €	- €		1 000,00 €		
	Idékllic	- €	- €		4 500,00 €		
	Ecole de Musique - Composition autour de la musique Turque - REPORT 2017	1 000,00 €	1 000,00 €				
	Vache qui Rue - Atelier d'initiation Théâtre - REPORT 2017	1 000,00 €	1 000,00 €				
	Inspection Académique - Rencontres musicales	1 250,00 €	1 250,00 €				
	Collège P Vermotte - Spectacle chant et théâtre	450,00 €	450,00 €				
	DRAC 2018	12 000,00 €	12 000,00 €				
TOTAL		226 290,00 €	201 290,00 €	25 000,00 €	182 380,00 €	25 000,00 €	

Pascal GAROFALO explique qu'il y a 3 nouveautés concernant les subventions aux associations : Gestion fruitière forestière, Mémoire de barrage et Spartan, et 1 qui a été retirée (Course de vélo Maisod).

Claude BENIER ROLLET prend la parole et explique qu'il y a 2 reports de subventions 2017 (musique Turque et atelier théâtre), qui concerne le contrat culturel avec la DRAC.

Il annonce que la fête du barrage de Vouglans (Mémoire de barrage) aura lieu le 25/26 août 2018 et que les 4 communautés de communes ont versé 7500€ chacune pour ce projet, EDF 30000€. Il remercie la Communauté de Communes de la Petite Montagne qui a monter le projet financier et a demandé les subventions nécessaires à la réalisation de celui-ci.

• Vote des 17 Pactes fiscaux et financiers de solidarité

Résultat des votes : 29 pour - 0 contre - 0 abstention

Le Président explique que le budget a pris en compte le PPFS selon les modalités discutées avec chacune des 17 communes.

Il s'agit maintenant de délibérer sur les contrats qui lieront la CCJS à chacune des communes.

Il rappelle qu'il s'agit de faire de l'optimisation fiscale en améliorant le Coefficient d'intégration fiscal (CIF). En effet, ce CIF rentre dans les modalités de calcul de la DGF communautaire : il est important de le consolider.

Ainsi, les **499 612 €** de fiscalité communautaire supplémentaire seront reversés intégralement aux communes : charge aux communes de baisser leurs propres fiscalités en conséquence (et en fonction de leurs besoins). => **335 912 €** de fonds de concours CCJS aux communes.

	Baisse potentielle* de fiscalité pour les communes	Contribution communale au FPIC prise en charge par la CCJS (sur la base du FPIC 2017)	Fonds de concours accordé par la CCJS aux communes
	(a)	(b)	(c)=(a)-(b)
Chancia	16 999	5 220	11 779
Charchilla	25 235	6 506	18 729
Châtel-de-Joux	5 889	1 849	4 040
Coyron	8 810	2 619	6 191
Crenans	16 791	4 272	12 519
Etival-les-Ronchaux	23 568	4 136	19 432
Jeurre	16 139	6 472	9 667
Lavancia-Epercy	44 019	4 561	39 458
Lect	24 687	15 918	8 769
Les Crozets	15 705	9 344	6 361
Maisod	34 695	9 390	25 305
Martigna	11 133	3 590	7 543
Meussia	26 974	8 687	18 287
Moirans-en-Montagne	147 711	56 112	91 599
Montcusel	11 146	3 623	7 523
Vaux-lès-Saint-Claude	42 273	13 494	28 779
Villards-d'Héria	27 839	7 907	19 932
TOTAL	499 612	163 700	335 912

FONDS DE CONCOURS COMMUNAUX A LA CCJS POUR 2018

Le Président rappelle que pour **2017-2018**, la CCJS s'engage dans des investissements et des soutiens qui relèvent de ses compétences mais qui ont une portée communale importante. **Pour 2018**, en contrepartie de ces engagements financiers, les communes de Chancia, Lect, Maisod et Moirans-en-Montagne s'engagent à soutenir les actions et équipements intercommunaux par le versement d'un fonds de concours à la CCJS à hauteur de :

Communes concernées	Montant engagé par la CCJS	Objet	Montant du fonds de concours 2018 à la CCJS
------------------------	----------------------------------	-------	---

Chancia	42 480 €	aménagement numérique 2018	14 160 €
Lect	45 080 €	aménagement numérique 2018	15 027 €
Maisod	2 100 €	modification du PLU 2017-2018	2 100 €
Moirans-en-Montagne	116 000 €	soutien au festival Ideklic 2017-2018	34 250 €

4. Développement économique et mutualisation

- Plateforme Technologique TecBois : convention

Résultat des votes : 29 pour - 0 contre - 0 abstention

Serge LACROIX propose de reconduire le partenariat avec le GIP FTLV (Formation tout au long de la vie) pour financer le fonctionnement de la plateforme technologique Tecbois. Cette convention de participation est pluriannuelle à raison de 10 000 € /an sur 3 ans.

- Aide à l'immobilier d'entreprise

Résultat des votes : 29 pour - 0 contre - 0 abstention

Serge LACROIX explique que suite à l'arrivée des premières demandes, il s'avère que l'aide à l'immobilier d'entreprise manquait de précision. Il est donc proposé de faire non 1 aide mais 2 aides distinctes à destination des entreprises en suivant les dispositifs définis par la Région :

- Aide à l'acquisition, construction et extension d'immobilier d'entreprise
Il s'agit d'une aide de 10% des travaux plafonné à 10 000 €
- Aide à la performance énergétique
Cette aide sera de 5% des travaux plafonnée à 5 000 € et pour un plancher minimum de travaux à 100 000 €.

Il rappelle que l'enjeu de ces aides est de maintenir les entreprises et les emplois sur le territoire en faisant levier vers l'aide régionale. En effet, si la CCJS n'intervient dans ces domaines, la Région ne peut intervenir.

Le Président demande s'il y a des questions et met au vote la mise en œuvre de cette aide.

5. Tourisme, Commerce et patrimoine

- Modification délibération tarif ventes OT

Jacques ZANINETTA explique que l'Office de Tourisme Jura Sud devient partenaire du Réseau Info jeunesse Jura en proposant le livre « 7 contes en balade » à 6€ au lieu de 12€ pour tout détenteur d'une carte avantages jeunes Jura.

- Modification du tarif du guide de randonnées « Le Jura à pied »

Il précise que le tarif de vente du guide de randonnée départemental 'Le Jura à pied' passe désormais à 15,40€ au lieu de 15,20€. (Guide vendu au sein de l'OT)

Résultat des votes : 29 pour - 0 contre - 0 abstention

6. Services à la population et CIAS

- Projet régional de santé 2018-2022 de l'ARS

Résultat des votes : 29 pour - 0 contre - 0 abstention

Jean-Pierre BROCARD présente ce qu'est le « Projet Régional de santé » 2018-2022 qui se compose de 5 volets :

1. **Diagnostic régional**
2. **Le cadre d'orientation stratégique (COS)**
3. **Le Schéma régional de santé**
4. **Le Programme d'accès à la prévention et aux soins**
5. **Le volet relatif à la coopération franco-suisse**

Les EPCI sont répartis selon plusieurs catégories :

- Territoires favorisés : 28 EPCI sous-mortalités, sous-morbidités
- Territoires frontaliers favorisés : 9 EPCI
- Zone urbaines contrastées : EPCI bien pourvues en offres sanitaires
- Territoires ruraux défavorisés : 41 EPCI dont la CC Jura Sud, avec une surmortalité pour maladies cardio-vasculaires et traumatique, un taux d'hospitalisation supérieur à la normal, et des ménages en précarités énergétiques.
- Territoires ruraux âgés et défavorisés : 20 EPCI avec une forte proportion de jeunes peu diplômés, chômage important, une surmortalité.

Une étude démographique précise les données sur les femmes en âge de procréer, les naissances, la population de moins de 20 ans, la population âgée, la population âgée dépendante, les personnes de + de 75 ans vivant seuls, la CMU (6.8 % pour le Jura contre 10.8 % pour la France).

Le diagnostic démontre qu'il y a beaucoup d'infections de morbidité.

Par ailleurs, on note que 16 maisons de santé sont présentes dans le Jura.

Les enjeux repérés sont les suivants :

- Défi concernant le vieillissement, les maladies chroniques, psychiatriques, démographie déficitaire de professionnalisme, santé mental
- 49% médecins ont + 55 ans
- 96 médecins généralistes / 100 000 habitants (France : 104)
- Baisse de 35% pour les spécialistes (Jura)

Il s'agit donc de relever un défi sur l'environnement de la santé par

- 1/ l'amélioration de l'espérance de vie des gens en bonne santé, prévention, éducation,
- 2/ la recomposition hospitalière pour optimiser l'utilisation de moyens techniques et humains,
- 3/ l'organisation de nouveaux parcours de santé,
- 4/ l'amélioration de la pertinence des actes médicaux (réduction des durées de séjour à l'hôpital, développement de la médecine ambulatoire).

Ainsi les grandes orientations régionales sont :

- Faire le choix de la prévention et agir tôt : vaccination, dépistage, activités physiques appropriées, éducation...
- Favoriser l'autonomie des personnes âgées ou handicapées
- Favoriser les diagnostics précoces (enfants autistes,...)
- Organiser l'offre de soins de proximité + accès aux soins

L'organisation des activités de soins proposée est :

- A renforcer pour les laboratoires, les soins palliatifs, la **médecine générale** hospitalière, et la télémédecine,
- A garantir (accès pour tous) autour de parcours de soins personnalisés, HAD, de l'hospitalisation de jour et par le regroupement de lits d'hospitalisation (entre établissements présentant une faible capacité en activité) et par la lutte contre les infections nosocomiales, pédiatrie, gériatrie, addiction, maladies neuro, AVC ,...
- Autour de 2 modes de chirurgie, en hospitalisation complète et en ambulatoire :
La chirurgie ambulatoire est à renforcer : le nombre d'opérations chirurgicales est critique pour Saint-Claude (inf. 1500) / an et la Clinique du Jura (inf. 1538) alors qu'il y

a un bon taux d'actes chirurgicaux en ambulatoire (43% de l'activité contre 51.9% pour la France).

Cela signifie de :

- Réorganiser les sites fragiles comme Saint-Claude,
- Développer la télémédecine pour une meilleure coordination entre médecins des villes et les hôpitaux
- Localiser les maternités autour de plateaux chirurgicaux et par conséquent des services de pédiatrie.

Cependant, M.BROCARD note qu'il n'y pas de prise en compte des difficultés géographiques alors qu'il faut « renforcer l'accès territorial » aux soins. En effet, il rappelle une phrase du 1^{er} Ministre comme quoi chaque citoyen doit avoir accès à une médecine de qualité quel que soit l'endroit où il vit. Or, on estime que 12% de la population d'ici quelques années sera en difficultés pour se soigner !

Il reprend sa présentation.

Les 4 priorités mise en avant par le Schéma régional sont :

1. Renforcer l'offre de soins dans le territoire

- Aider à l'installation par une aide financière de 50 000 €,
- Faciliter le cumul « emploi-retraite » des médecins libéraux,
- Développer les consultations spécialisées avancées,
- Créer des postes d'assistants partagés (ville + hôpital),
- Généraliser le contrat « médecin adjoint » (zone touristiques – épidémie) et de médecins collaborateurs
- Favoriser les stages ambulatoires des professionnels de santé en formation :
 - 1 / augmenter la rémunération d'un maître de stage (300€ / mois)
 - 2 / faciliter les démarches administratives pour être maître de stage
 - 3 / aider le stagiaire (logement et transport)
- Faciliter les remplacements par un exercice libre et une meilleure protection sociale des remplaçants
- Développer la coopération entre professionnel de santé : protocole de coopération, formations infirmiers (renforcer les compétences) pour pallier aux manques de médecins en ville.

2. Mettre en œuvre une révolution numérique

- Développer la télémédecine
- Accompagner financièrement les équipements (EHPAD, MDS, CS)
- Numériser le dossier médical personnel (carte vitale)

3. Favoriser une meilleure organisation des professions de santé

- Renforcer la présence des soignants
- Développer des Maisons De Santé (meilleur travail en équipe)
- Garantir des demandes de soins non programmés
- Simplifier la prise en charge des malades en situation complexe (HAD, soins palliatifs, centre douleur, ...)

4. Faire confiance aux acteurs du territoire

- Construire des projets et innover
- Favoriser les crédits pour soutenir les projets
- Augmenter l'aide pour l'ARS et donc pour les collectivités territoriales

M. BROCARD estime qu'une grande partie des propositions sont intéressantes mais les moyens de mise en œuvre ne sont pas définis...

Par ailleurs, il propose de donner un avis défavorable à la politique de regroupement des lits d'hospitalisation entre établissements présentant une faible capacité en activité en particulier sur Saint Claude (39200). En effet, elle ne tient pas compte de la faible densité de population en milieu rural et de montagne, ni du temps nécessaire de déplacement pour ces populations.

Il souhaite voir inscrit des actions favorisant les remplacements par des médecins retraités en zone déficitaire avec un système de cotisations adapté au temps réel de remplacement et non rapporté à un trimestre complet.

De plus, il souhaite que les licences de remplacement des médecins ne soient pas données à vie mais sur une durée limitée afin de favoriser leurs installations.

Le Président rappelle que ce projet régionale de santé est un « gros » dossier et remercie Jean Pierre BROCARD qui travaille dessus depuis plusieurs jours.

René MARGUET prend la parole et explique qu'il manque de médecins dans le Jura, et que cela explique la venue de médecins étrangers (Roumanie, ...)

Serge LACROIX prend la parole et explique qu'il manque 2 médecins sur la commune de Moirans en Montagne et que les hôpitaux sont débordés face à ce manque. Il remercie également Jean-Pierre BROCARD de son travail fourni pour ce projet.

Le Président précise qu'il faut délibérer sur ce projet d'ici 1 mois : il propose de suivre les préconisations de Jean-Pierre BROCARD.

7. Environnement et PNR

• CPIE du HAUT-JURA : convention

Résultat des votes : 29 pour - 0 contre - 0 abstention

En l'absence de Gérald HUSSON, Le Président prend la parole pour expliquer que le CPIE du Haut-Jura est un acteur non négligeable localement pour l'éducation à l'environnement.

Il rappelle que des actions sont reconduites d'année en année pour le compte de la communauté de communes. Afin de simplifier les échanges administratifs, il est proposé de signer une convention sur 2 ans (2018+2019) sur les actions « régulières » qui sont :

- Animations estivales (office de tourisme), au nombre de 7/an
- Animations scolaires « découverte nature » (Scolaire), 15 séances en 2018 et 12 séances en 2019 avec les écoles volontaires
- Animations scolaires « énergie » (TEPOS), 5 séances pour 1 classe /an
- Animation jeunesse énergie « Vélo Je re'cycle » (TEPOS, financement ADEME), création de vélos à partir de pièces détachées sur 3 jours pour les jeunes de 11 à 15 ans
- Animations grand public « énergie » (TEPOS, financement ADEME), 4 interventions pédagogiques /an
- Journées « pressage de pommes », à l'automne, dans 3 communes volontaires /an

• Chaudière bois granulés

Résultat des votes : 29 pour - 0 contre - 0 abstention

Le Président explique que suite à des factures énergétiques fioul conséquentes, la communauté de communes de Jura Sud a engagé en 2017 une réflexion sur le mode de chauffage de son siège. Une étude de faisabilité (Benoît Samuel Conseil en Energie), réalisée et présentée aux membres du Bureau exécutif en juillet 2017, a démontré une réelle pertinence technico-économique quant à la mise en place d'une chaudière à bois granulés, grâce notamment à l'existence de dispositifs de subvention favorables à la biomasse.

Parallèlement une réflexion a été menée sur la mise aux normes des sanitaires du bâtiment, aujourd'hui connectés à une fosse septique non conforme, et afin de permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Une opération de travaux coordonnée est envisagée, permettant d'accueillir le silo de réserve dans le local sanitaires (vidange et neutralisation de la cuve fioul et fosse septique, déplacement des sanitaires...).

COUT ESTIMATIF DE L'OPÉRATION

	MONTANTS HT
Honoraires Maitrise d'œuvre	7 000 €
Travaux (<i>chaudière bois, silo, périphériques et équipement chaufferie</i>)	68 000 €
Total travaux HT	75 000 €
Subventions prévisionnels (<i>FEDER, Région BFC</i>)	47 000 €
Autofinancement Jura Sud	28 000 €

Les travaux pour la création de nouveaux des sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduites (opérations non éligibles aux subventions) ne sont pas pris en compte dans le projet bois :

Travaux aménagement nouveaux sanitaires	6 000 €
---	---------

8. Personnel

• Créations de postes

Résultat des votes : 29 pour - 0 contre - 0 abstention

Le Président fait part que deux de nos agents ont sollicité une demande de modification de grade afin que leur carrière soit plus en adéquation avec leur nouvelle situation professionnelle. Ces deux modifications ont été proposées à la CAP du centre de Gestion et ont reçu un avis favorable. Cela n'entraîne aucune incidence financière, simplement une modification de leur poste. (il s'agit de Cindy CONCLOIS agent d'accueil qui était jusqu'alors adjoint technique, et David OLIVIER chargé de communication qui était adjoint d'animation).

De plus, suite à la demande de mise en disponibilité pour création d'entreprise présentée par Sylvie JAVOUREZ nous avons lancé un appel à candidature pour un adjoint technique polyvalent et un agent d'entretien polyvalent. Ce sont respectivement les candidatures de Eric DANJEAN et de Catherine BOUVIER qui ont été retenues. Tous les deux étaient jusqu'alors agents de la Mairie de Moirans-en-Montagne, ils arriveront donc par voie de mutation. Eric DANJEAN à la date du 25 juin prochain et Catherine BOUVIER à compter du 1^{er} mai prochain.

Afin de valider ces différents changements, il convient de :

- Transformer un poste d'adjoint d'animation en un poste d'adjoint administratif à temps complet à compter du 01/05/2018 (pour David OLIVIER)
- Créer un poste d'adjoint administratif à temps complet à compter du 01/05/2018 (pour Cindy CONCLOIS)
- Créer un poste d'adjoint technique à temps complet à compter du 25/06/2018 (pour Eric DANJEAN)

Il précise que Catherine BOUVIER prendra le poste d'adjoint technique jusqu'alors occupé par Cindy CONCLOIS.

Il précise que la communauté de communes a pour habitude de faire évoluer la carrière de ces agents lorsque cela est possible. Ainsi l'agent Oliva DIOT peut prétendre à un avancement de grade, qui a été validé lors de la dernière CAP du Centre de Gestion. Ainsi, à compter du 1^{er} juillet 2018, Oliva DIOT qui était jusqu'alors classée sur le grade d'auxiliaire de puériculture principal 2^{ème} classe deviendra d'auxiliaire de puériculture principal 1^{ère} classe.

- Mise à jour du tableau des effectifs

Résultat des votes : 29 pour - 0 contre - 0 abstention

Suite à la validation des changements de grade précédemment énoncés, il convient d'actualiser le tableau des effectifs en conséquence à compter du 1^{er} mai 2018.

9. Vie Associative et Sportive

- OPH du Jura : hébergement des apprenants

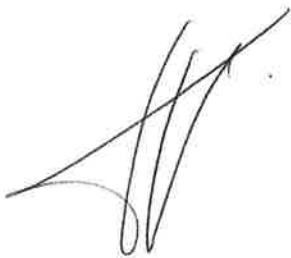
Résultat des votes : 29 pour - 0 contre - 0 abstention

Jean-Charles DALLOZ rappelle que le démarrage des travaux a été reporté. Ainsi la délibération prise le 20 juillet 2015 sur les échéances de versement de la subvention de 400 000 € doit être modifiée.

Il est alors proposé de délibérer pour répartir cette subvention sur les budgets primitifs de 2018 et 2019 à raison de 200 000 € par an (au lieu des budgets 2017 et 2018).

Serge LACROIX précise que ce projet a été lancé en 2011 et que la 1^{ère} pierre sera posée le 2 mai 2018. Il remercie Mr CHARNET à l'initiative de ce projet pour son extraordinaire travail.

Plus personne ne se manifestant, le Président remercie l'assemblée et lève la séance à **20h36**.



APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 12 04 2018

Le Président,

Les conseillers communautaires,



The page contains numerous handwritten signatures in black and blue ink. The signatures are arranged in a grid-like fashion below the title and roles. Some signatures are clearly legible, such as "C. Biquard" and "C. Biquard", while others are stylized or crossed out. A signature in the bottom left is labeled "C. Biquard" in blue ink.